

Ils relèvent les défis !

Ce document contient la transcription textuelle d'une vidéo du MOOC UVED « Outre-mer et Objectifs de Développement Durable ». Ce n'est donc pas un cours écrit au sens propre du terme ; le choix des mots et l'articulation des idées sont propres aux interventions orales des auteurs.

Le Pôle d'innovation Synergile pour promouvoir l'Ecologie industrielle et territoriale en Guadeloupe

par Harry Ozier-Lafontaine, directeur de recherche à l'INRA

Le Pôle d'innovation Synergile est une association de type loi 1901, donc à but non lucratif, qui regroupe une soixantaine d'adhérents. Ce pôle d'innovation ambitionne à la fois d'être une interface active entre les acteurs du secteur socio-professionnel, bien sûr, mais aussi du monde institutionnel et de la recherche. C'est aussi un pôle qui se veut être un catalyseur pour booster les capacités de développement du potentiel d'innovation des acteurs du territoire en créant plus de synergie entre ses acteurs.

1. Le pôle d'innovation Synergile

Ce pôle est positionné sur ce qu'on appelle les transitions écologiques et énergétiques, et il le fait en partenariat avec deux pôles de compétitivité. L'un est situé dans l'Hexagone, c'est Capenergies, qui travaille sur les énergies renouvelables. L'autre pôle, Qualitropic, est situé à La Réunion et il est devenu en 2020 le pôle de la bioéconomie des Outre-mer. L'objectif du pôle d'innovation Synergile est d'accompagner les entreprises, quelles qu'elles soient, grandes, moyennes ou petites, pour les accompagner dans leurs démarches d'adaptation énergétique, économique et d'innovation. La finalité de ce pôle est de rechercher des solutions adaptées aux besoins de ces entreprises pour qu'elles réussissent leur transition économique et écologique. Ils cherchent également à appuyer ces acteurs dans leur insertion dans des

projets de recherche et d'innovation. Pour cela, pour ce faire, le pôle s'appuie sur six départements.

- Le premier, c'est le département Innov, ingénierie de l'innovation énergie et matériaux.
- Le second, c'est Guadeloupe mobilité durable.
- Le troisième, c'est le Réseau bâtiment durable.
- Il y a deux départements qui se sont constitués en observatoires.
 - Le département OREC, qui est l'Observatoire régional de l'énergie et du climat.
 - Et le second, c'est l'Observatoire régional des déchets et de l'économie circulaire, l'ORDEC.
- Et le sixième pôle, c'est l'économie industrielle et territoriale qui constitue le thème d'aujourd'hui.

Le pôle d'innovation est financé par ses adhérents, mais il reçoit également des subventions, principalement de la région Guadeloupe, de l'ADEME et d'autres structures.

2. Le département Ecologie industrielle et territoriale (EIT)

Le pôle d'innovation Synergîle s'inscrit comme un acteur majeur du lancement de l'opération écologie industrielle et territoriale, avec un ensemble de partenaires. Un territoire comme la Guadeloupe est un territoire insulaire qui est très dépendant vis-à-vis des ressources extérieures en matières premières, bien sûr, mais aussi en tant qu'exutoire pour les déchets. Donc la Guadeloupe est un territoire très vulnérable sur ce sujet.

L'EIT a pour défi de rechercher une meilleure valorisation, une optimisation de la valorisation des déchets qui sont, jusqu'à maintenant, véritablement inexploités. L'écologie industrielle et territoriale, l'EIT, constitue l'un des leviers majeurs de l'économie circulaire. À destination des entreprises et des collectivités de la Guadeloupe, bien entendu, pour chercher à optimiser ce qu'on appelle les flux de matière et d'énergie sur le territoire, en recherchant une meilleure synergie entre acteurs.

La démarche d'écologie industrielle territoriale s'inscrit dans les enjeux stratégiques de la trajectoire 5.0, soutenue par le ministère de l'Outre-mer, et dans les objectifs du développement durable, à savoir les objectifs 8, 9, 11, 12, 13 et 17.

3. Partenariats liés à la démarche d'EIT

Cette initiative comporte quatre objectifs essentiels. Le premier, c'est chercher à économiser l'approvisionnement en matières premières. Le second, c'est de veiller à transformer mieux les déchets en ressources. Le troisième objectif vise à réduire les coûts en recherchant une

meilleure mutualisation des biens, des services et des ressources humaines. Et le quatrième objectif vise à générer une amélioration des performances environnementales.

Pour atteindre l'objectif zéro déchets en 2035, ces démarches vont reposer sur une dynamique partenariale forte. Pour ce faire, Synergîle s'inscrit comme un acteur majeur pour créer de la porosité entre ce qu'on appelle le partenariat académique et le partenariat non académique, c'est-à-dire les entreprises, les collectivités, la société civile, les communautés d'agglomération, etc. En termes de partenariat, le pôle d'innovation Synergîle a structuré un partenariat associant la région Guadeloupe, l'ADEME, la DEAL, la DIECCTE, l'AFD, l'Agence française de développement. Des entreprises : la SARA, le Grand Port Maritime, Gardel, Albioma, SOGETRA, et puis, comme partenaires académiques, INRAE Antilles Guyane. C'est ce consortium qui se concentre, se réunit, pour décider des orientations, à la fois stratégiques et organisationnelles de la démarche EIT.

4. Exemples d'actions d'EIT

Plusieurs actions emblématiques sont conduites dans ce cadre et qui se cristallisent autour de quatre projets. À titre d'exemple, le premier projet, c'est ce qui se passe autour de la filière Canne Sucre Rhum, qui associe GARDEL à la société ALBIOMA, avec un challenge fort autour de l'énergie. Le second projet, c'est Palett'île, qui vise à échanger, mutualiser et mieux valoriser les palettes entre différentes entreprises. Il y a un enjeu très important pour la Guadeloupe à ce niveau. Le troisième projet s'intitule Tri 5 flux, il a pour ambition de générer une gestion optimisée des déchets entre les entreprises. La dernière action emblématique s'appelle Karu Exchange, elle a pour ambition de développer une plateforme d'échanges qui viserait à faciliter les échanges entre acteurs pour la gestion des ressources et des déchets.

5. Conclusion

L'enjeu de la démarche qui a été lancée en Guadeloupe via l'action conduite par Synergîle, c'est véritablement de renforcer la compétitivité du territoire et les bénéfices environnementaux. En créant, en suscitant un lien plus fort entre les enjeux à la fois économiques, mais aussi environnementaux. Le renforcement de la compétitivité du territoire est contingent, on va dire, du renforcement, des interactions entre acteurs pour créer de l'emploi sur les territoires, et aussi inscrire ces emplois dans des filières locales qui favorisent la valorisation des ressources locales. La finalité de la démarche enclenchée via Synergîle est de créer une véritable force de frappe sur la zone de Jarry, qui réunit 3 500 entreprises à caractère commercial ou industriel sur une surface de 300 hectares. L'idée est de faire de cette zone pilote une zone inspirante pour extrapoler cette démarche sur d'autres territoires, et irriguer les dynamiques qui pourraient se mettre en œuvre.